POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

Raiffeisen Focus Interest & Dividend

Une stratégie de revenus inébranlable malgré une année financière folle

Chères et chers investisseur-e-s,

2020, une année folle que personne n'est prêt d'oublier, vient de s'achever. Malgré la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale, les marchés des actions des pays industrialisés ont réalisé de bons résultats sur l'ensemble de l'année, principalement grâce aux derniers mois. L'année a tout d'abord été marquée par des élections américaines incertaines, dont l'issue était imprévisible, ainsi que par de nouvelles mesures strictes de distanciation sociale sous la forme de confinements en Europe, puis elle s'est terminée sur la victoire de Joe Biden aux Etats-Unis et sur la bonne nouvelle d'un vaccin très efficace contre le Covid-19, s'accompagnant d'un prochain retour à la normale.

Les retardataires gagnent du terrain

Les perspectives d'inflation, et avec elles les rendements des obligations à long terme, ont augmenté, ce qui a donné des impulsions positives aux actions sous-évaluées et à forts dividendes. En ont fait partie les prestataires de services financiers, les titres énergétiques et les biens de consommation cycliques. Les «retardataires» de la zone euro, particulièrement à la traîne pendant l'été, ont regagné du terrain vers la fin de l'année. Les marchés des actions plus défensifs, tels que la Suisse, ont eu du mal à suivre le rallye de la fin de l'année. Dans le classement annuel, les Etats-Unis et les pays émergents asiatiques figurent en tête.

Une chasse aux rendements ininterrompue dans les obligations

L'environnement des taux bas a visiblement compliqué la recherche d'obligations aux rendements attractifs. C'est pourquoi les investisseurs ont de plus en plus fait les yeux doux aux obligations plus risquées. Les obligations d'entreprise et des pays émergents, stimulées par l'euphorie des perspectives de vaccins et la diminution des risques de guerre commerciale grâce à la nouvelle présidence américaine, ont fait partie des gagnantes.

Les rendements des obligations d'Etat sont toujours aussi modestes, voire négatifs. La nette remontée de leurs prix est due à la grande aversion au risque des investisseurs au début de la crise du coronavirus et à la poursuite des programmes de rachats d'obligations des principales banques centrales.

Vue d'ensemble de l'année 2020

Les positions dans les actions des secteurs énergétique et financier devant subir de fortes corrections, ainsi que mon engagement dans des obligations des pays émergents, ont eu des répercussions négatives sur le Raiffeisen Fonds (CH) – Focus Interest & Dividend. En revanche, mon engagement dans certaines actions des secteurs de la technologie, de l'approvisionnement et des biens de consommation non cycliques a produit des effets positifs.

Les positions dans certaines obligations d'entreprise des pays industrialisés, et notamment celles dans les titres de rang subordonné, se sont finalement avérées rentables après avoir subi des pertes sévères.

> *«La règle que j'adopte dans ma stratégie est la suivante: un revenu attractif lié à un risque supportable»*

Bien que, dans l'ensemble, la valeur du fonds en 2020 ait quelque peu reculé, j'ai réussi à légèrement dépasser mon premier objectif consistant à garantir une distribution annuelle de 2,5% pour l'exercice comptable qui s'est achevé fin juillet. C'est surtout ma persévérance en tant que bail-

leur de fonds, qui tient à récupérer l'argent qu'il a prêté à la fin de la période convenue avec une rémunération suffisante, qui m'a permis de vous distribuer CHF 2.75 par part de fonds provenant des recettes des dividendes et des intérêts placées rigoureusement dans le pot commun que j'avais réservé aux distributions.

Le second objectif du fonds, consistant à conserver le capital, s'applique sur le long terme. En effet, les fluctuations sont typiques de cette stratégie orientée vers les revenus. 2020 nous a une nouvelle fois montré à quel point les variations peuvent prendre deux directions: elles tendaient vers le bas en début d'année, puis se sont mises à remonter un peu plus tard. Elles devraient s'équilibrer avec le temps, comme le montrent les statistiques historiques.

Un contrôle qualité associé à une soigneuse évaluation des risques

Je m'en tiens donc à mes principes de base et continue à me concentrer sur les actions à forts dividendes et sur les obligations à forts rendements. Je n'investis que lorsque je suis convaincu que la qualité des entreprises, qui sont à la base de ces dividendes, vaut la peine de courir d'éventuels risques. C'est ainsi que j'ai toujours pu préserver le fonds Raiffeisen Focus Interest & Dividend des défauts de paiement depuis sa création, il y a un bientôt trois ans.

Depuis le début, que ce soit du point de vue des actions ou des obligations, j'ai toujours refusé d'investir dans des entreprises actives dans des secteurs activités controversés tels que les armes ou le tabac. Cette stratégie permet d'éviter les risques de perte de cours liés à des discussions sur l'éthique, voire même à des scandales de corruption.

Les signes d'un prochain retour à la normale de l'économie mondiale sont encourageants, à condition que les programmes de vaccination en cours aient la portée escomptée. Le coronavirus représente toujours une menace, comme le montrent le nombre de cas en hausse et les variants encore plus contagieux qui viennent d'apparaître, mais la crainte d'un prochain durcissement des mesures visant à contenir la pandémie ne semble pas pouvoir affecter les marchés financiers pour l'instant.

Sélection de perles à dividendes et à rendements

Dans ce contexte, je ne modifie pas ma forte quote-part en actions qui s'élève actuellement à plus d'un tiers, sachant que je trouve les perles à dividendes dont la valorisation est favorable particulièrement attractives. En effet, elles devraient profiter d'une demande croissante de la part des investisseurs. Il me semble que les actions américaines des secteurs technologique et de la communication sont trop chères.

Dans les obligations, je privilégie toujours les titres des pays émergents et de rang subordonné à haut rendement. Ces dernières sont moins sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Je conserve également la courte duration car, grâce à l'éventuelle reprise économique, les perspectives d'inflation et donc les taux d'intérêt pourraient augmenter.

Bien qu'actuellement beaucoup d'aspects dépendent du succès de la vaccination de la population en vue d'atteindre l'immunité collective, ne vous affolez pas s'il est encore difficile de réserver une date pour vous faire vacciner.

Avec mes salutations de début d'année inébranlables

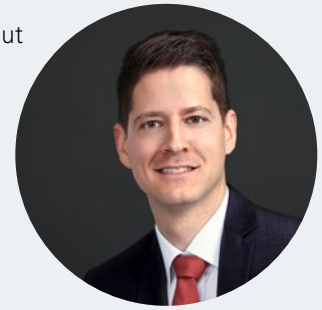

Votre gestionnaire de fonds
Dominik Zörner
Vontobel Asset Management

Vous trouverez des chiffres détaillés sur votre fonds dans la factsheet correspondante:

- Raiffeisen Focus Interest & Dividend

N'hésitez pas non plus à parcourir nos publications. Pour en savoir plus sur les fiches produit ou les KIID, par exemple, rendez-vous sur raiffeisen.ch/f/fonds. Pour toute question, merci de vous adresser à votre conseiller-ère clientèle.

Opportunités

- **Distributions régulières:** le fonds met l'accent sur la génération de revenus à partir de différentes sources, la distribution régulière des produits d'intérêt d'obligations, de dividendes d'actions et de primes d'options.
- **Gestion active:** le gestionnaire de fonds, spécialisé dans les placements mixtes, s'occupe de toutes les décisions de placement en votre nom et exerce un contrôle strict des risques basé sur son évaluation de l'évolution actuelle du marché et de ses analyses approfondies d'entreprises.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Egalement disponible dans le cadre du plan d'épargne en fonds de placement:** vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

Risques

- **Fluctuations:** des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises ou des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité de l'émetteur est rétrogradée ou qu'un émetteur ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont également possibles.
- **Produits dérivés et matières premières:** l'utilisation de produits dérivés recèle des risques supplémentaires (entre autres le risque de contrepartie). Les placements en matières premières peuvent connaître des fluctuations de valeur inattendues à tout moment, les prix des matières premières pouvant être fortement influencés par les interventions des gouvernements.
- **Analyse de la valeur et décision de placement:** ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises, ni les décisions de placement prises par le gestionnaire de portefeuille n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à des fins d'information et de publicité. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation, ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes, ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants, ni aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Tout investissement dans les placements décrits ici ne devrait se faire qu'après un conseil à la clientèle adéquat et/ou après l'examen du prospectus de vente à force juridique contraignante. Toute décision de placement prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds, ainsi que sur les «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Banque Vontobel SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich, de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles déclinent par ailleurs toute responsabilité liée aux pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.